

CHARTRE DE PARTICIPATION CITOYENNE



INTÉRÊT GÉNÉRAL

S'attacher à co-construire des actions à destination de tou.te.s, en donnant la priorité au collectif et en veillant à se prémunir de toute ambition personnelle ou partisane.



TRANSPARENCE ET CLARTÉ

Favoriser l'implication et la mobilisation de tou.te.s en rendant lisibles les règles de participation et la manière dont les contributions sont prises en compte et rendues publiques.

COOPÉRATION ET COLLEGIALITÉ

Contribuer collectivement à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets du territoire, en partageant ensemble la responsabilité des analyses et orientations.

ÉCOUTE ET RESPECT

Laisser le temps à chacun.e de s'exprimer en accueillant ses propos avec bienveillance, sans interférer ni émettre de jugement, de sorte que chacun.e se sente accueilli.e dans son originalité.

INCLUSION ET ÉQUITÉ

Permettre l'expression libre et ouverte de tou.te.s selon des principes d'égalité et d'accessibilité, dans le respect de la diversité des citoyennetés sur l'ensemble du territoire.